

Bonjour à toutes et tous,

L'esprit originel de la Fête de la Musique convie depuis 36 ans les musiciens en herbe ou les plus confirmés à investir spontanément l'espace public. C'est pourquoi la Ville de Caen offrira à disposition des musiciens des espaces en libre accès, mais ne coordonnera pas de programmation cette année. Pour ce qui concerne le Château, il sera bien évidemment ouvert sur ses horaires habituels, pour laisser libre cours à chacun de se présenter au public, ce qui est le cas sur l'ensemble du territoire communal, l'occupation du domaine public étant libre le 21 juin. Nous vous invitons par ailleurs à investir de nouveaux espaces comme la grande pelouse de la Presqu'île, la cour de l'Artothèque ou l'esplanade Jean-Marie Louvel, propices à accueillir de multiples propositions.

Si le processus habituel d'inscription n'a donc plus lieu d'être, la Ville de Caen continuera à recenser les événements qui se déroulent sur son territoire pour cette manifestation nationale, et les communiquera dans le Caen Mag de juin/juillet et sur caen.fr.

Cordialement,

**Christophe Couillerot**

**Responsable programmation Eclat(s) de rue – Saison des Arts de la rue de Caen**

Chargé de mission

*Arts de la rue et Evénements culturels*

Direction de la Culture

Communauté Urbaine Caen la Mer - Ville de Caen

14027 Caen cedex 9

Tél. : 02 31 30 44 44 / 06 71 60 58 48

mél : c.couillerot@caen.fr

**Les bureaux de la Direction de la Culture se situent à l'Hôtel d'Agglomération - 16 rue Rosa Parks -(Rives de l'Orne)**